



DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

CELLULE DE PROPOSITION DE NOMINATIONS
ET DE DISTINCTIONS

Tél. : 27 20 30 90 20

E-mail :

Adresse : BP V 98 ABIDJAN

Le Coordonnateur

Abidjan, le 30 avril 2025

N° _____ /MFB/DGTCP/CPND/KKN

- Destinataire (s) :
- Monsieur l'Inspecteur Auditeur Général du Trésor ;
 - Mesdames et Messieurs ;
 - Les Conseillers Techniques ;
 - Les Coordonnateurs ;
 - Les Directeurs Centraux ;
 - Les Comptables Généraux ;
 - Les Trésoriers Généraux ;
 - Les Payeurs de District ;
 - Les Payeurs de Région.

V/Réf. :

Objet : Transmission de la grille de notation du Prix d'Excellence

Nombre de pièce (s) jointe : 1

Dans le cadre de la mise en œuvre du Règlement Intérieur du Prix d'Excellence, édition 2025, des préoccupations ont été relevées, se rapportant à la grille de notation, au canevas du procès-verbal ainsi qu'à sa validité.

Le présent courrier a pour objet d'apporter les orientations pouvant faciliter la notation de vos agents.

1°/ La grille de notation est jointe en annexe et porte sur les trois critères énumérés dans le Règlement Intérieur, à savoir : la performance, l'initiative et l'éthique.

2°/ Pour les critères relatifs à la performance et à l'éthique, il est suggéré de vous référer aux contrats d'objectifs évalués.

3°/ Pour l'initiative, il s'agit d'actions innovantes, prises par l'agent ayant un impact positif sur le fonctionnement de son service ou du poste. En d'autres termes, une action ayant contribué à améliorer les résultats du service.



4°/ Les Acteurs impliqués sont chargés de la notation : le chef de l'Unité Administrative et le Président de la Mutuelle procèdent simultanément à la notation.

5°/ S'agissant du procès-verbal : le procès-verbal établi à l'issue de la notation doit être signé par les acteurs impliqués (Chef d'Unité Administrative et Président de Mutuelle).

6°/ la période de transmission initialement fixée au 30 avril 2025, est prorogée au vendredi 2 mai 2025. Les Unités Administratives ayant transmis les notes avant la diffusion de la présente correspondance, peuvent reprendre la notation conformément à la grille de notation ci-jointe.



BOUABRE SERI BRUNO
Coordonnateur





PRIX D'EXCELLENCE EDITION 2025

GRILLE DE NOTATION

Matricule :

Nom et Prénoms :

Fonction :

CRITERES		NOTE	MOYENNE
PERFORMANCE (Se référer au contrat d'objectif)		/6	/20
INITIATIVE (Une action posée par l'agent ayant apporté une plus-value au Service ou au Poste)		/7	
ETHIQUE (Se référer au contrat d'objectif)		/7	
Probité	/3		
Disponibilité	/1		
Civisme	/1		
Dignité	/2		

Signature

Chef de L'unité Administrative

Signature

Président de la Mutuelle

